



Municipalité de Saint-André-Avellin

AVIS PUBLIC

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est par la présente donné par Me Marie-Claude Choquette, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, qu'une **session extraordinaire** du Conseil qui se tiendra le 14 décembre 2017, à 19h00, au Complexe multifonctionnel Whissell, soit au 530, rue Charles-Auguste-Montreuil, à Saint-André-Avellin, séance destinée à :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'Ordre du jour
3. Lecture et adoption des prévisions budgétaires 2018
4. Lecture et adoption du Programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020
5. Adoption du Règlement numéro 307-17 pour adopter le taux d'imposition pour l'année 2018
6. Adoption du Règlement numéro 308-17 relatif aux tarifs de compensation pour les services d'aqueduc, d'ordures et de traitement des eaux usées (égout et épuration) pour l'année 2018
7. Période de questions
8. Levée de l'assemblée.

DONNÉ à Saint-André-Avellin, ce 4^e jour de décembre 2017.

La directrice générale
et secrétaire-trésorière

Me Marie-Claude Choquette